

**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 17 octobre 2024

Convocation du : 11 octobre 2024

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 24

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le dix-sept octobre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville.

**PRÉSENTS** : Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Thomas BLACTOT, Valérie PRINGUEZ, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Carole CASIER, Sophie TANGHE, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mélanie DEZEURE.

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Céline LEROUX, Bernard HAESBROECK, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Lahcem AIT EL HAJ, Rut LERNER-BERTRAND, Grégory PICKEU, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Cristiane DELESTREZ, Désiré BAILLON, Mylène MERAD ont délégué respectivement pour les représenter, Sylvie GUSTIN, Jean-Michel MONPAYS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Martine DUBREU, Philémon BRUNET, Laurent DERONNE, Arnaud MARIE, Hugues QUESTE, Michel PLOUY, Catherine DE PARIS, conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Philémon BRUNET

DE24.144

**PERSONNEL COMMUNAL**  
**RÉORGANISATION HORAIRES – EFFECTIFS**  
**DIRECTION DE LA CULTURE ET TOURISME**

*Autorisation - Approbation*



Comme chaque année, la rentrée scolaire entraîne un certain nombre de modifications dans la répartition des horaires des agents municipaux au sein de l'École de musique, de l'École d'art et de danse.

En ce qui concerne la rentrée 2024-2025, il est proposé les modifications suivantes :

**PERSONNEL DE L' ÉCOLE DE MUSIQUE**

**- Direction de l'École de Musique :**

Création d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps complet

Suppression d'1 poste de professeur d'enseignement artistique hors classe à temps complet

**- Enseignement Hautbois :**

Création d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 4 heures 30 hebdomadaires

Suppression d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 5 heures hebdomadaires

**PERSONNEL DE L' ÉCOLE D'ARTS / ÉCOLE DE DANSE**

**- Cours de danse jazz :**

Création d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps non complet à raison de 4 heures 30 hebdomadaires

Suppression d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps non complet à raison de 10 heures hebdomadaires

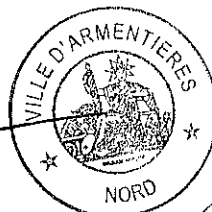
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver les modifications ci-dessus et de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,  
Le Maire,

  
**Philémon BRUNET**  
Conseiller Municipal  
Secrétaire de Séance



  
**Jean-Michel MONPAYS**